



# Ensemble En Terre de Camargue

Journal d'information trimestriel de la Communauté de Communes Terre de Camargue

Aigues-Mortes

Le Grau-du-Roi / Port-Camargue

Saint-Laurent d'Aigouze

# 3

juin 2009

[www.terredecamargue.fr](http://www.terredecamargue.fr)



Réseaux d'eaux usées, pluviales - Réseaux d'eau potable - Collecte des déchets et recyclage



Urbanisme et instruction des dossiers - Ports de plaisance d'Aigues-Mortes et de Le Grau-du-Roi



Aqua-Camargue - Stade du Bourgidou - Salle Camargue - Salle Demessieux - Programmmations culturelles



Forum de l'Emploi - Développement économique - Restauration scolaire - Médiathèque et Bibliothèques

## BUDGET 2009

un budget  
de décisions  
tourné  
vers l'avenir

# SOMMAIRE

## DOSSIER

### Budget 2009

«un budget de décisions,  
tourné vers l'avenir»

p.3

actions phares 2009

p.4

## Chronique du Tri

les bons gestes du Tri

4 questions à A. Brachet p.5

les erreurs de tri les plus fréquentes p.6

les bons gestes à adopter p.7

animer p.8

## Réseaux d'eau

chantiers p.9

quai Gozioso p.9

chemin de La Pataquière p.9

## Zoom

Restauration p.10

## Culture

Réseaux Médiathèque

et Bibliothèques

Pratiques musicales p.7

Événement

Festival de la Terre p.7

Action culturelle

Interventions dans les écoles p.7

## Emploi

Salins : motion de soutien p.8

Forum de l'Emploi 2009

Bilan et tendances p.8

Questions à B. Albet p.8

Ensemble en Terre de  
Camargue passe de  
8 à 12 pages incluant  
la Chronique du Tri  
en encart central.



Imprimé sur papier recyclé 



## Edito

### du Président de la CCTC

Le 30 Mars dernier, la nouvelle équipe de la Communauté de Communes Terre de Camargue a voté le premier budget 2009, acte fondamental pour la CCTC.

Ce budget est qualifié de « **budget de décisions, tourné vers l'avenir** » (p3). Outil majeur pour mener à bien nos engagements politiques, il est le résultat de mois de réflexions et de travail, et impulse une exigence toujours plus grande dans la maîtrise des finances communautaires.

Rigoureux et rationnel, il prévoit de nombreux chantiers ambitieux pour un développement harmonieux de notre territoire comme la rénovation nécessaire de nombreux réseaux d'eaux (eaux potable / eaux usées), la requalification du port d'Aigues-Mortes, la construction du restaurant scolaire de Saint-Laurent d'Aigouze, l'organisation d'évènements etc. (p4).

Ce budget 2009 prévoit également la poursuite de nos missions dorénavant courantes comme les services liés à l'environnement (p5, 6, 7 et 8) : la collecte des ordures ménagères, le tri sélectif, la gestion des déchetteries mais également les actions de suivi ou de rénovation des réseaux d'eau (p9), la poursuite de la gestion des Ports de plaisance communautaires d'Aigues-mortes et de Le Grau-du-Roi, la poursuite des instruction de dossiers d'urbanisme... Et bien sûr, la poursuite de ces mille et une actions regroupées sous le terme générique de «cadre de vie» qui hier nous faisaient rêver et qui ont désormais, à force de volonté et de travail, leur place dans notre quotidien comme les services liés à la restauration ( p10), à la culture (p11) avec le réseau des bibliothèques ou encore au sport (comme Aqua-Camargue)...

Bonne lecture à toutes et à tous,

**Léopold ROSSO**

Président de la Communauté  
de Communes Terre de Camargue  
et Conseiller Général  
du Canton d'Aigues-Mortes

## Ensemble En Terre de Camargue

■ Directeur de la publication:  
Enry Bernard-Bertrand

■ Comité de Rédaction:  
Enry Bernard-Bertrand, Corinne  
De Zan, Léopold Rosso,  
cellule communication CCTC

■ Conception, graphisme et  
mise en page:  
Cellule Communication CCTC

■ Photos :  
Cellule Communication CCTC  
Eco emballage

■ Illustrations:  
© AVL2009 (Cellule Communication  
CCTC)

■ Impression:  
Imprimerie Clément - Mauguio  
Tél : 04.99.52.52.32

■ Dépôt légal: mai 2009

■ ISSN: 1967-7073

■ Edité à 18 000 exemplaires

■ Cellule Communication  
Communauté de Communes  
Terre de Camargue  
12, rue du Port  
30220 AIGUES-MORTES  
Tél: 04 66 73 91 20  
Fax: 04 66 53 81 97  
communication@terredecamargue.fr

Le budget 2009 de la Communauté de communes Terre de Camargue, premier de la nouvelle mandature, a été voté le 30 mars dernier. Dans un contexte économique dégradé, et malgré des marges de manœuvre réduites, la Communauté de commune Terre de Camargue tient à jouer son rôle de porteur de projets et a adopté une stratégie pour réaliser des actions innovantes et durables au service des Aigues-Mortais, des Graulens et des Saint Laurentais et répondre aux exigences d'une gestion saine et dynamique. Commentaires de Léopold ROSSO, Président de la CCTC et Conseiller général du canton d'Aigues-Mortes :



Noël GENIALE ( Vice-Président en charge des Finances) et Léopold ROSSO (Président) en séance de travail à la CCTC.

### Ensemble en Terre de Camargue: Pourquoi avoir parlé d'un budget de décisions, tourné vers l'avenir ?

L.R.: Pour illustrer mes propos, référons-nous à certaines paroles du Général de Gaulle: «La raison d'être du gouvernement, c'est qu'il gouverne, c'est qu'il prend des responsabilités. C'est qu'il fait des choix clairs. C'est qu'il est cohérent. C'est qu'il obéit à l'intérêt national, et non à la dernière pression qu'il a subie, à la dernière mode qui court dans les journaux». En effet, deux écueils menacent l'action politique, penser que l'on peut tout faire ou penser que l'on ne peut rien faire. Aussi, tout est une question de choix. La construction du budget devait refléter les engagements pris par notre nouvelle équipe, sa volonté à agir. A partir d'une réflexion sur la stratégie territoriale en matière de gestion de l'espace, de gestion des services collectifs, de développement économique, social et humain, les priorités définies par l'Assemblée communautaire se sont traduites par un effort maintenu pour un aménagement durable du territoire, une volonté de réaliser des équipements et offrir des services propices à l'amélioration du quotidien des habitants de notre territoire. Mais aussi nous voulons soutenir, autant que possible, le développement économique pour attirer de nouvelles entreprises et accroître les offres d'emplois. Un véritable projet politique de territoire ambitieux et d'avenir.

### Ensemble en Terre de Camargue: Comment s'articule ce budget 2009 ?

L.R. : Avec 33 281 327 € de budget consolidé<sup>1</sup>, 1799 € sont consacrés par habitant.

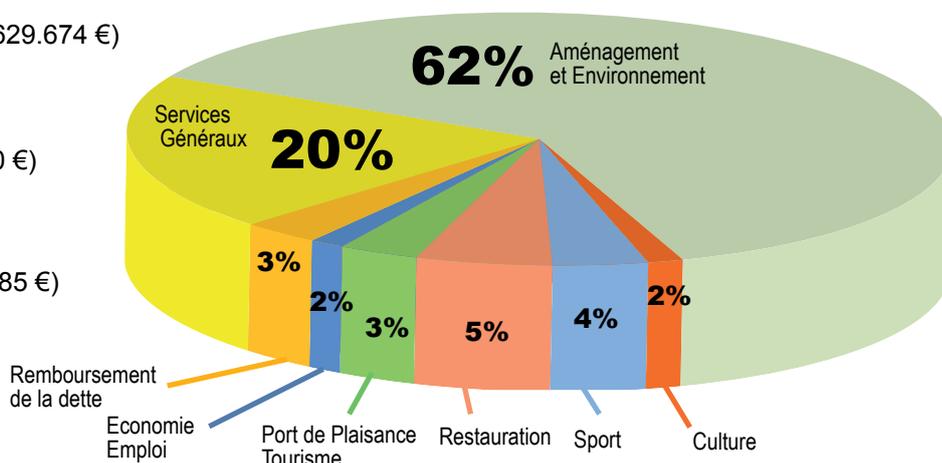
Maintenir le cap des investissements m'a semblé incontournable pour lutter contre la crise et participer à la relance de l'économie locale. L'impact de notre action se traduit dans de très nombreux actes de la vie quotidienne, mais au-delà nous nous devons d'agir globalement. **Alors comment?** Nous allons réaliser des économies dans les charges de fonctionnement, là où cela est encore possible, et nous escomptons dégager des recettes nouvelles pour pouvoir agir. De même, certains services rendus à la population, comme le traitement des ordures ménagères, étaient d'une manière récurrente, déficitaires; c'est pourquoi, nous avons dû avoir recours à une évolution raisonnée de la fiscalité pour mettre un terme à cette situation qui déséquilibrait les comptes, en augmentant la TEOM<sup>2</sup>. Toutefois, ce taux reste un des plus faibles de ceux pratiqués sur les territoires environnants. De même, la TP<sup>3</sup> est passée de 14,20 à 14,28%, sachant que le taux moyen national est de 15,80%. Ce sont donc 13 734 212 € qui ont été inscrits en section d'investissement et 19 547 115 € en section de fonctionnement. Par ailleurs nous avons adopté des solutions qui nous permettent de maîtriser le recours à l'emprunt.

1 : Le budget consolidé comprend le budget principal et les budgets annexes (assainissement, eau potable, zone d'activité, ports de plaisance, assainissement non collectif) / 2 : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères / 3 : Taxe Professionnelle

« Maintenir le cap des investissements pour lutter contre la crise et participer à la relance de l'économie locale »

## Dépenses par compétence (investissement et fonctionnement)

Aménagement et Environnement (20.629.674 €)
Services Généraux (6.660.356 €)
Remboursement de la dette (1.014.000 €)
Economie Emploi (458.054 €)
Ports de plaisance / Tourisme (1.033.685 €)
Restauration (1.772.235 €)
Sport (1.242.869 €)
Culture (470.454 €)



Source: Budget Primitif 2009/ CCTC

# ACTIONS PHARES 2009

## pour un aménagement durable du Territoire

- Instruction du dossier de reconstruction du centre médical du Grau du Roi
- Révision du POS valant élaboration du PLU du Grau du Roi
- Révision du POS valant élaboration du PLU de Saint Laurent d'Aigouze
- Instruction du dossier de création de logements sociaux sur la route de l'Espiguette au Grau du Roi.
- Valorisation des sentiers de randonnées sur les trois communes (en collaboration avec le Conseil Général du Gard et le Syndicat Mixte de la Petite Camargue gardoise)
- Requalification du port d'Aigues-Mortes
- Dispositif de réutilisation des eaux usées traitées à des fins d'arrosage
- Plan de prévention des pesticides en partenariat avec la Commune d'Aimargues (station des Baisses) - Eau potable.
- Etude d'un dispositif de traitement des produits d'hydro-curage
- Etude de faisabilité pour l'élimination des odeurs de l'unité de compostage.
- Etude du maillage de sécurisation de l'alimentation en eau potable du canton.
- Rénovation du réseau d'eau potable et d'eaux usées de l'avenue de la Pinède au Grau du Roi
- Mise en conformité des réseaux d'eau potable du Quai Gozioso, rue des Médards au Grau du Roi.
- Reprise du réseau d'eaux usées de la route de Carnon au Grau du Roi
- Rénovation du réseau pluvial (busage d'une partie du fossé) / poste de relèvement d'eaux usées / voirie du Chemin de la Pataquière à Aigues-Mortes
- Rénovation du réseau d'eau potable et réhabilitation du réseau d'eaux usées de la Rue Théaulon à Aigues-Mortes
- Renfort du poste de relèvement d'eaux usées de la Porte des remparts à Aigues-Mortes

## Pour un Territoire épanoui, solidaire et équilibré

- Restaurant scolaire de Saint-Laurent d'Aigouze
- Etude de réhabilitation de la bibliothèque et de création d'une médiathèque à Saint Laurent d'Aigouze.
- Programmation théâtrale hivernale des ATP
- Organisation des festivals : « Imagimômes » au Grau du Roi, « La Communauté de Communes fait son cirque » à Saint Laurent d'Aigouze et du festival du conte à Aigues-Mortes.
- Nouvelle formule du Canton Pass
- Aide à la mise en place d'une école taurine sur le Territoire

## Pour un Territoire de croissance et d'avenir

- Mise en ligne des demandes et des offres d'emploi sur le site Web de la CCTC
- Mise en place d'un groupe Ressources en Développement Economique
- Etude de faisabilité de nouvelles zones d'activités et d'une pépinière d'entreprise sur le territoire intercommunal

La Communauté de Communes TERRE DE CAMARGUE a voté aux associations et organismes, les subventions et participations suivantes:

Compagnies et artistes (spectacles et ateliers pédagogiques): 50 000 €

A.S.A.P. : 3500,00€

A.S.A.V.P.A. du Gard : 3000,00€

Aviron Terre de Camargue : 14 000,00€

Kayack club : 14 000,00€

DELTA FM : 20 000,00€

Foot Terre de Camargue : 14 000,00€

Littoral camargue Basket : 1100,00€

PLIE : 11 000,00€

Mission Locale des jeunes : 30 000,00€

Pic et Etang : 50 000,00€

Symadrem : 100 000,00€

S.C.O.T. : 12 000,00€

Pays Vidourle Camargue : 13 000,00€

Résultats des votes :

### Budget principal

#### Section fonctionnement :

POUR : 33 : Ensemble des élus d'Aigues-Mortes (14) et du Grau du Roi (16), 3 Elus de Saint Laurent d'Aigouze

CONTRE : 0

ABSTENTION : 4 Elus de Saint Laurent d'Aigouze (Muriel GIBERT, Alain CAMPACI, Mireille BARBUSSE avec procuration pour Jacques DELORD)

#### Section Investissement :

POUR 37 : à l'unanimité

### Budgets annexes

POUR : 37 à l'unanimité

## LES BONS GESTES du «TRI»

La CCTC encourage les habitants de Terre de Camargue à adopter les gestes éco-citoyens du tri au quotidien.

### 3 QUESTIONS POUR Annie BRACHET

Vice-Présidente déléguée à l'Environnement de la CCTC  
Conseillère Municipale à Le Grau-du-Roi / Port-Camargue



#### Quelles sont les missions de la commission Environnement au sein de la CCTC?

Le Projet Politique de Territoire de Terre de Camargue, élaboré en septembre 2008, est résolument tourné

vers la préservation et l'amélioration durable de l'environnement. Dans ce cadre se trouve bien sûr la compétence territoriale de la gestion des ordures ménagères et des déchets dont découlent plusieurs missions :

- proposer une collecte des ordures ménagères et des encombrants adaptée aux besoins des habitants du Territoire
- traiter et valoriser les déchets
- mettre en place une gestion responsable et équitable des déchets issus des activités professionnelles et des activités particulières
- agir en faveur du Tri sélectif
- mettre en oeuvre des actions pour favoriser l'éducation citoyenne aux problématiques environnementales

#### Quelles sont les dernières dispositions prises par la CCTC en matière de communication environnementale?

Depuis septembre 2008, la CCTC a décidé de se donner les moyens de communiquer en créant une cellule communication, en poursuivant ses efforts de communication virtuelle via son site internet et en éditant «Ensemble en Terre de Camargue», véritable journal d'information communautaire...

Il nous a alors semblé évident d'intégrer la communication environnementale dans la communication générale... «La Chronique du Tri», journal de 4 pages qui était édité jusqu'alors à 8000 exemplaires, est donc désormais intégrée, sous forme d'encart détachable, dans «Ensemble en Terre de Camargue» qui est édité à 18000 exemplaires... Cette disposition permettra d'améliorer de façon significative la portée et la diffusion des consignes de tri.

D'autre part, nous souhaitons développer nos actions de sensibilisation à l'éco-citoyenneté sur le terrain. Dans le cadre de la communication envers les publics scolaires, la CCTC finance des interventions sur le thème du Tri sélectif pour les établissements scolaires du Territoire ainsi que des visites du centre d'incinération OCREAL... En ce qui concerne la communication envers des publics plus variés, la CCTC a profité de l'occasion du salon des Nautiques de Port-Camargue (cf p.8) pour tenir un stand de sensibilisation, et mettra en place un espace consacré au tri sélectif le samedi 27 juin de 10H à 18H lors du Festival de la Terre à Aigues-Mortes. D'autres projets sont à l'étude comme l'édition d'un guide du tri...

#### Pourquoi avoir choisi de consacrer les pages suivantes au geste «Tri»?

Les collecteurs constatent encore trop d'erreurs sur nos bacs. Et ces erreurs ont un coup très important pour la collectivité, donc pour chacun d'entre nous...il nous faut poursuivre nos efforts... afin que ce geste devienne quotidien et évident pour l'ensemble des habitants de Terre de Camargue.

# Les erreurs de Tri les + fréquentes



Boîtes d'oeufs en plastique



barquettes fines  
beurre, margarine  
fromage fondu



Barquettes  
et objets de  
polystyrène



Papiers,  
magazines  
et journaux  
(colonne bleue)



Emballages souillés  
et sales



Emballages souillés



Verres en  
plastique



Cartons  
(déchetterie)

Cartons  
Papiers



Pots de crème,  
de yahourt,  
fromage blanc etc.



Barquettes



Sacs  
d'emballage fins



Paquets fins



**NON!**



Autres objets de verre



Verres

Plastiques



Contenants  
en verre (colonne  
verte)

Aucun objet en plastique  
ne doit être déposé dans  
les containers jaunes,  
à part les bouteilles  
et récipients  
cités à droite...



Les contenants de produits dangereux  
présentant de symbole "Tête de mort"  
doivent être déposés avec les déchets  
résiduels (produits piscine ayant contenu du Chlore etc.)

# 😊 Les bons gestes du Tri à adopter



Bricks de soupe, jus d'orange etc.

Petits cartons d'emballage



Boîtes d'oeuf en carton



Bricks de lait



Emballages en carton (si NON souillés)



Bricks de crème, béchamel etc.

## Cartonnettes

OUI...

## Métaux



Aérosols

Boîtes de conserve



Boîtes à thé, de biscuits...



Barquettes d'aluminium



Canettes



Bouteilles de sirop

**Important:**  
Les emballage sont à déposer en vrac dans les containers, sacs jaunes ou colonnes jaunes

## Plastiques

On ne recycle que les bouteilles et flacons en plastique!



Les PET (polyéthylène téréphtalate) généralement transparents



Les PEHD (Polyéthylènes Haute Densité) généralement opaques

Les contenants de produits spéciaux peuvent être déposés dans les containers jaunes à condition de ne pas avoir le symbole "Tête de mort".





## Le tri sélectif raconté aux enfants...

La Communauté de communes a profité de l'occasion du salon des Nautiques de Port-Camargue (11,12 et13 avril) pour mener une action de sensibilisation envers un public varié : ouverture du Point Propre de Port-Camargue, présentation des différents conteneurs mis à disposition par la Communauté de communes Terre de Camargue, animations : jeux et quizz autour du tri sélectif... et surtout grand atelier de poèmes et de dessins sur le thème de l'environnement.

Au terme de ces 3 jours, un grand tirage au sort a permis d'offrir aux petits poètes en herbe de nombreux lots. Le premier lot était un week end familial pour 4 personnes en Alsace ou Touraine offert par le Groupe Lagrange, suivi par des pochettes surprises de la Maison des Vins, des entrées pour le Seaquarium, le Toro Piscine, des places de foot offertes par le Groupe Nicollin, des promenades en mer à bord du Providence, des stylos, des carnets en papier recyclé (Delta Recyclage), des jeux, clefs USB (Casino Flamingo), des crayons de couleur, stylos et porte clefs (OCREAL), des bonbons (par Super U et Intermarché d' Aigues-Mortes)...



## Le Point Vert Halte aux idées reçues !

Contrairement aux idées répandues, ce logo ne signifie en rien «recyclable». Le point vert figure sur 95% de nos emballages... Il permet de reconnaître une entreprise partenaire du programme français de valorisation des emballages ménagers.

En contribuant au programme Eco-Emballages, les entreprises se mettent en accord avec la loi qui les oblige à participer au recyclage des emballages qu'elles mettent sur le marché. Avant de déposer un objet dans un contenant de collecte sélective, il faut donc vérifier qu'ils figurent bien dans le guide pratique de tri distribué, car le point vert ne témoigne en rien de la «recyclabilité» de l'emballage.



## FAQ

Foire aux questions

Ici, il ne faut pas mettre le papier dans la poubelle jaune mais l'apporter à la colonne bleue... tandis que la poubelle à papier et celle à emballage est la même dans certaines

villes... Pourquoi?

En effet, certaines agglomérations importantes (comme Montpellier, Nîmes...) collectent les papiers et les emballages ensemble. C'est leur prestataire qui fera le tri, par la suite. Dans notre cas, notre prestataire (Delta Recyclage) ne prévoit pas ce tri (coût trop important). Nous devons donc lui remettre les emballages et les papiers séparément. La CCTC organise donc une collecte en porte à porte pour les emballages. Par contre, il est demandé aux citoyens d'apporter leurs papiers aux colonnes bleues.

Une fois mon pot de confiture terminé, que dois-je faire du pot et du couvercle ?

Déposer le bocal avec les verres à recycler (colonnes d'apport volontaire vertes) et le couvercle dans la poubelle jaune...

Que deviennent les emballages qui ne sont pas mis dans les conteneurs et donc non recyclés ?

Ils vont dans la poubelle des ordures résiduelles qui sont dirigées en incinérateur. Il est donc perdu à jamais et «encombre» inutile-

ment. Il faut de plus payer le coût de traitement à la tonne.

Pourquoi mon bac a t'il été refusé?



Cette bague de refus se trouve sur la poignée de votre container jaune? Votre bac contient donc une erreur...Ne vous inquiétez pas, référez-vous au tableau de la page précédente, il doit y avoir une erreur de tri. Un ambassadeur de tri passera à votre domicile dans l'après-midi pour comprendre avec vous d'où vient l'erreur (ne videz donc pas votre bac avant sa visite). En votre absence, il laisse un courrier (avec les coordonnées du service et le guide du tri) et vous pourrez, vous-même, retirer correctement votre poubelle pour la semaine suivante.

## UNE AUTRE QUESTION ?

Le service Environnement de la Communauté de Communes Terre de Camargue est à votre écoute, pour commander vos bacs, les réparer et pour vous aider dans vos gestes au

**04 66 73 91 28**

La CCTC s'est engagée sur plusieurs actions phares en 2009 visant l'amélioration et la sécurisation des réseaux humides du Territoire. Parmi elles, la rénovation de réseaux d'eaux usées ou d'eaux pluviales, le renfort de postes de relèvement, mais aussi la rénovation de plusieurs réseaux d'eau potable du Territoire.

### Zoom sur les travaux du Quai Gozioso au Grau-du-Roi Technique de l'«ECLATEMENT»

Des travaux de réfection de voirie sur la zone Artisanale du Port de pêche étant planifiés par la commune du Grau-du-Roi, la Communauté de communes Terre de Camargue a naturellement souhaité réaliser les travaux de rénovation et de mise en conformité du réseau d'eau potable au préalable. Il s'agissait donc de mettre en place une nouvelle conduite d'eau potable dans un délai de 5 semaines. Dans ce cas précis du Quai Gozioso, il a été possible de faire appel à une autre technique: la technique dite de «l'éclatement». L'opération a été réalisée par l'entreprise SADE de Montpellier, mandatée par la CCTC.

Cette technologie, développée pour l'industrie du gaz vers la fin des années 70, permet la destruction et le remplacement d'une ancienne canalisation sans les inconvénients liés à la réalisation de tranchées. Un «éclateur» est tractée à

travers l'ancienne canalisation, qu'il détruit au fur et à mesure de son passage et dont les débris sont compactés dans la terre. L'éclateur entraîne simultanément, à sa suite, la nouvelle canalisation de remplacement (cf. Photo 2).

D'après le chef de service Réseaux, Audrey Plottin : «Le choix d'utiliser cette technique s'est révélé très pertinent; les travaux ont été rapides et les nuisances aux usagers ont été considérablement réduites (circulation maintenue, nuisances sonores et environnementales minimales, amélioration du bilan Carbone). De plus, du fait de ne pas creuser de tranchée, quelques économies financières ont pu être réalisées. Nous sommes convaincus que la technique de l'éclatement est à privilégier...lorsque les conditions le permettent, bien sûr...».



Photo 1: «Eclatube» de l'entreprise SADE

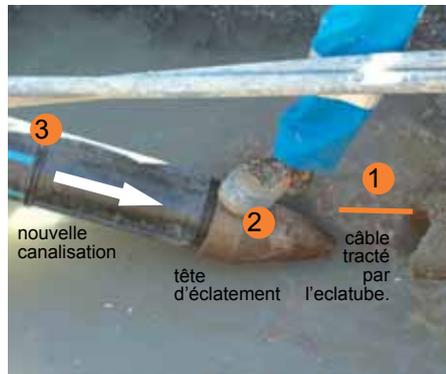


Photo 2 : «Eclateur»

### Chemin de la Pataquière Aigues-Mortes

#### Une mise en oeuvre compliquée

À travers ce chantier, la Communauté de Communes exprime sa volonté de continuer à apporter sécurité et confort aux habitants du territoire.

Conformément aux compétences de chacun, les travaux de réseaux sont de la responsabilité de la Communauté de Communes et la voirie de celle de la Mairie. Toutefois, pour cet aménagement, l'entière maîtrise d'ouvrage du chantier a été confiée à la Communauté de Communes.

La première phase de réaménagement qui consistait à la mise en place du pluvial et à la réfection des réseaux eaux potables et eaux usées a considérablement pris du retard (3 semaines) en raison des nombreuses intempéries des mois derniers.

Ces perturbations climatiques ont contraint les ouvriers à travailler dans des conditions difficiles. En effet, l'eau affleure dès 50 cm de creusement, obligeant la mise en place de rabattement de nappe et de pompage compliquant sérieusement la tâche.

Le Président de la Communauté de Communes, Léopold ROSSO et le Maire d'Aigues Mortes, Cédric BONATO, conscients des désagréments causés aux riverains font le maximum auprès de l'entreprise et du maître d'œuvre pour les atténuer.

Mais ces travaux se déroulant dans un contexte difficile, ils font appel aussi à la patience des usagers et à leur compréhension.

Nous voici presque à la fin de la première phase et la décision a été prise d'interrompre les travaux en juillet et en août, un revêtement provisoire étant effectué pour un meilleur confort des riverains.

Pour la deuxième phase qui devrait débuter en septembre, l'entreprise EIFFAGE a été retenue lors du Conseil Communautaire du 20 mai. Son action consistera à la réfection de la chaussée, des trottoirs, la réalisation d'une voie pour les vélos, d'équipements sécuritaires au niveau des entrées et sorties de voies, et un aménagement paysager.



Les ouvriers et agents techniques aux prises avec des niveaux d'eaux exceptionnels. Photo: Service Réseaux (CCTC).

Collecte des OM  
Tri sélectif  
Centre d'enfouissement technique  
Propreté urbaine  
Déchets industriels  
Nettoyage industriel



## PRÉSERVONS L'ESSENTIEL

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :

S.M.N.

Zone Technique  
34280 LA GRANDE MOTTE

Tél: 04.67.56.45.64  
Fax: 04.67.56.45.69



# ZOOM La restauration

Pôle Cadre de Vie / Service Restauration

Le service à la personne en matière de restauration est l'une des orientations politiques que la Communauté de communes a à cœur de développer sur le territoire.

**1**  
Elaboration des menus, gestion courante...



Marceau URIOL, chef de site, Marie-Hélène GOZIOSO diététicienne et Hervé CAILLON, chef de service.

Le service Restauration, c'est d'abord une cuisine centrale (à la zone artisanale Terre de Camargue à Aigues-Mortes) où se préparent les menus et où se confectionnent les repas (1 et 2).

**2**  
Confection des repas



Le chef de cuisine et une assistante cuisine en train de préparer des barquettes de fraises.



Le second de cuisine, en pleine préparation d'un sauté de veau.

## ■ Découverte des saveurs régionales

Une fois par mois (découverte d'un menu provençal en avril / menu languedocien en mai...)

## ■ Restauration BIO

La CCTC introduit progressivement quelques aliments BIO dans les menus comme par exemple un laitage, une poêlée de carottes...Le sujet est à l'étude (sur un plan technique et financier).

## ■ Sous-commission «MENU»

Les élus et les agents de la CCTC invitent les parents à participer à ces sous-commissions, lieux d'information, d'échanges et de suggestions sur l'équilibre alimentaire et la restauration scolaire.

## ■ Nous contacter

La diététicienne répond à vos questions envoyées à [cuisine.centrale@terredecamargue.fr](mailto:cuisine.centrale@terredecamargue.fr)

## ■ Consulter les menus

[www.terredecamargue.fr](http://www.terredecamargue.fr) (rubrique cuisine centrale).

environ  
**1200 repas**  
par jour!



## Coût d'un repas:

coût total : **8,94 €**  
(toutes charges de personnel, gestion etc. comprises)

**PARTICIPATIONS:**  
à la charge des parents  
**3,05€**  
(ou 5,70 € pour les repas occasionnels)

à la charge de la CCTC  
**5,89€**

Restaurants scolaires du canton

**3**



Carine BORD, Vice-Présidente déléguée à la Restauration de la CCTC, conseillère municipale Aigues-Mortes en visite au restaurant scolaire du groupe scolaire Séverin

La majorité des repas confectionnés par la cuisine centrale est destinée aux restaurants scolaires des écoles du territoire communautaire: Charles Gros, Séverin, Gambetta à Aigues-Mortes, Deleuze, Le Repausset Levant et Tabarly à Le Grau-du-Roi et Dusfour à Saint Laurent d'Aigouze (3)...

**4**  
Portage à domicile



... ainsi qu'au portage à domicile via les CCAS d'Aigues-Mortes et de Le Grau-du-Roi (4) pour les personnes âgées.

Réseaux  
Médiathèque Bibliothèques

Partitions musicales à la  
Médiathèque d'Aigues-Mortes

La Communauté de communes accompagne désormais les pratiques musicales : Le fonds documentaire de la médiathèque d'Aigues-Mortes s'est enrichi de 117 partitions musicales. Ces ouvrages sont prêtés par la Bibliothèque Départementale de Prêt du Gard et sont empruntables au secteur multimédia. De la méthode d'apprentissage à la partition musicale de compositeur, ce fonds propose différents styles de musique

(jazz, classique, musique du monde, ...) et s'adresse à une grande variété d'instruments. Le prêt est accordé à tout abonné (enfants ou adulte), à jour de sa cotisation, pour une période de 6 semaines renouvelable (maximum 2 partitions par prêt). Pour en savoir plus, connectez vous sur : [www.terredecamargue.fr](http://www.terredecamargue.fr) afin d'accéder à l'espace BIBLIOTHEQUE/MEDIATHEQUE (liste des partitions en ligne).

MEDIATHEQUE  
d'Aigues-Mortes

Horaires d'ouverture

«hiver»:  
Lundi: 15-18H / Mardi: 15-18H30/Mercredi: 9H30-12H et 14-18H / Jeudi: 15-18H/Vendredi: 9H30-12H et 15-18H / Samedi: 9H30-12H

Horaires d'ouverture

«juillet-août»:  
Lundi, mercredi et vendredi: 9-12H et 14H30-17H Mardi et jeudi: 9-12H

BIBLIOTHEQUE du Grau-du-Roi

Horaires d'ouverture

«hiver»:  
Lundi: 15-18H / Mardi: 15-18H/Mercredi: 9H30-12H et 14-18H30 / Jeudi: 15-18H/Vendredi: 9H30-12H et 15-18H / Samedi: 9H30-12H

Horaires d'ouverture

«juillet-août»:  
Lundi, mercredi et vendredi: 9-12H et 14H30-17H Mardi et jeudi: 9-12H

Bibliothèque de Saint-Laurent

Suite à la fermeture (pour des raisons de sécurité) des locaux qui accueillait la bibliothèque de Saint Laurent d'Aigouze, la CCTC installe provisoirement la bibliothèque dans une structure modulaire située devant la Halle des Sports (282, Bd A. David Neel) et accueillera le public aux horaires habituels d'ouverture courant juin.

- **Evènement - Aigues-Mortes**
- **Festival de la Terre 2009 (26 au 28 Juin 2009)**
- **La CCTC parie sur les générations montantes**

Comme chaque année, la communauté de communes Terre de Camargue apporte son soutien au festival de la Terre, qui pour sa 3ème édition sera organisé du 26 au 28 juin 2009 par l'Association de Sensibilisation et d'Actions pour la Planète (ASAP). La CCTC sera donc engagée à double titre : tenue d'un stand présentant le tri sélectif le samedi 27, lors du Grand marché bio et du Développement durable, et de par sa contribution financière, la CCTC permettra aux enfants d'assister gratuitement au spectacle «Dame Nature en péril» de la Compagnie «les ailes m'en tombent» à 15H le même jour, au Cloître des Capucins.

«Nous espérons bien que les enfants graulens, aigues-mortais et saint-laurentais auront du plaisir à se retrouver autour d'un spectacle touchant aux problématiques environnementales et apprécieront son message. Tous les élus qui m'entourent misent sur les générations montantes pour modifier

les comportements, même ceux qui paraissent les plus insignifiants de la vie quotidienne» explique Léopold ROSSO, Président de la Communauté de communes Terre de Camargue. Les habitants du territoire pourront également se rendre à des conférences et à des projections de films.

«Organiser 3 jours de fête autour de la protection de la planète, pour mettre en scène les valeurs développées par l'ASAP tout au long de l'année : éveiller les consciences, rappeler les gestes simples et quotidiens pour préserver le cadre de vie des générations futures, etc. C'est un sacré challenge mais, ça vaut le coup d'essayer!» explique Jeff MAERTEN, Président de l'ASAP. L'ensemble des élus communautaires se joignent à lui pour faire en sorte que ce pari soit gagné et sont persuadés que ces objectifs de protection planétaire ne peuvent être partagés que par le plus grand nombre.



Jeff MAERTEN, Président de l'ASAP, Annie BRACHET, Vice-Présidente déléguée à l'Environnement de la CCTC, Bruno ALBET, fondateur et Président d'Honneur de l'ASAP, adjoint au Maire d'Aigues-Mortes délégué à l'Environnement et Vice-Président délégué à l'Economie, l'Emploi et Zones d'Activités à la CCTC



Actions culturelles

Ateliers Arts Plastiques et Théâtre à destination des écoliers de Terre de Camargue



Dans le cadre du PLE (Plan Local d'Education), la CCTC finance des ateliers à vocation artistique et culturelle en milieu scolaire. Cette année, les enseignants de l'école primaire du Grau du Roi ont choisi l'intervenante Anna BARANEK DU CHATEAU pour aborder avec leurs élèves les thèmes du portrait, de la mise en volume ( papier mâché...) et de la gravure durant les mois de

décembre, janvier et février. Ces mêmes thèmes ont été repris avec les enfants de l'école primaire de Saint Laurent d'Aigouze (mars, avril). Les enseignants de l'école primaire d'Aigues-Mortes ont quant à eux, choisi d'initier les enfants au théâtre par l'intermédiaire d'Hélène COUEDELLOT en fin d'année scolaire.

## SALINS D'AIGUES-MORTES

Les élus communautaires votent la *motion de soutien*

La délégation des organisations syndicales des Salins d'Aigues-Mortes à la sortie du Conseil communautaire du 14 Mai.

Mercredi 14 mai, avant l'ouverture de la réunion du conseil communautaire, les délégations syndicales CGT et CGC, représentantes du personnel de la Compagnie des Salins du Midi ont pu exposer aux Conseillers Communautaires leurs inquiétudes au sujet du plan de « restauration et de compétitivité » proposé par leur Direction Générale pour des raisons économiques ( le groupe doit faire face à un lourd endettement et la Direction prévoit de spécialiser le site d'Aigues-Mortes dans le petit conditionnement, la superficie salinière serait alors réduite de 430 ha à 211 ha et la zone inoccupée vendue). Le personnel craint que les mesures annoncées n'entraînent la disparition de 59 emplois sur le site d'Aigues-Mortes, d'autant plus que la Direction envisage notamment de sous-traiter certains services ( ce qui entraînerait une diminution de l'effectif de production de 40%). Dans ce contexte, un expert comptable a été mandaté par les membres du personnels pour mettre au clair la situation... le rapport est attendu pour le 10 juin prochain.

Les délégués du personnel ont également profité de l'occasion pour préciser que le seul point positif du plan proposé par la direction était la revalorisation du terroir camarguais avec la création d'un pôle marketing et tourisme... et notamment l'installation d'une activité de thalassothérapie sur

le site... Pour cela, la Direction sera amenée à solliciter la Mairie d'Aigues-Mortes et la Communauté de communes Terre de Camargue. Les délégués ont donc profité de l'occasion pour rappeler aux élus qu'il serait alors intéressant de privilégier les salariés de l'entreprise, et solliciter leur soutien.

Le Président de la CCTC Léopold ROSSO et l'ensemble du Conseil communautaire ont assuré les délégués syndicaux de leur soutien et ont, consécutivement à cette séance, adopté une motion de soutien au personnel qui sera transmise aux institutions, au Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, au Ministre du Travail, des Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville et à la Commission Européenne.

Cette motion souligne notamment l'inquiétude que le conseil partage avec les saliniers, inquiétude renforcée par l'avenir incertain réservé au maintien et au développement de l'activité salinière en Camargue, les salins faisant partie intégrante de la culture et du patrimoine local et apporte son soutien sans faille à l'ensemble des salariés et à leur famille. Le Conseil communautaire s'engage également à encourager l'exploitation maximum de la potentialité du site et à soutenir tous les investissements qui pourraient être effectués sur l'outil de travail, précise rester vigilant sur le risque qu'en court l'emploi posté en étant remplacé par de la sous-traitance extérieure et affirme défendre avec force la spécificité et le savoir faire ancestral acquis par les salariés des salins pour la récolte du sel marin qui en font ainsi en méditerranée une entreprise unique.

Enfin, le Conseil communautaire s'oppose à tout démantèlement du patrimoine des Salins qui mettrait en péril l'équilibre d'un éco-système fragile. En conséquence le Conseil Communautaire Terre de Camargue, apporte son total soutien à l'ensemble des salariés de l'établissement d'Aigues-Mortes et dans son rôle de relai auprès des collectivités territoriales et de l'Etat, exercera un devoir de vigilance sur la nature et la pertinence des aides éventuelles apportées qui devront se transformer en contreparties fermes pour la viabilité et le développement de l'outil de production.

**QUESTIONS A  
BRUNO ALBET, Vice-  
Président délégué  
Economie, Emploi et  
Zones d'Activités**

**Quelles sont les orientations politiques de la CCTC en matière d'emploi ?**

A la suite du séminaire de réflexions (septembre 2008), l'orientation politique qui nous a semblé la plus pertinente à adopter est celle de « faire se rencontrer l'économie et le social au plus près des intérêts de tous ». Pour cela, nous souhaitons d'abord faciliter l'accueil et l'information, et développer l'employabilité des demandeurs d'emploi. Comment ? nous réfléchissons actuellement à animer, peut-être différemment, des sites d'accueil informatifs regroupant les divers acteurs de l'emploi. Le 2ème « angle d'attaque » est d'accompagner et de faciliter les démarches liées à l'emploi pour les entreprises et à leur implantation...

**Quelle est la démarche que compte adopter la CCTC pour l'emploi en Terre de Camargue ?**

Afin de défendre une démarche proactive plutôt que réactive, nous devons nous organiser pour jouer le rôle de facilitateur entre les demandeurs d'emploi du Territoire et les employeurs locaux via une démarche réfléchie, simple, pilotée et organisée.

**En quelques mots, quelles sont les dossiers importants sur lesquels vous « planchez » actuellement ?**

Nous avons depuis peu créé un groupe de réflexion pour identifier et analyser des pistes afin d'attirer des entreprises sur le Territoire. Autre grand dossier : nous étudions la faisabilité de création de zones d'activités économiques sur le Territoire intercommunal...

## FORUM DE L'EMPLOI 2009 Bilan et tendances...

Le 5 Mars 2009, La Communauté de communes et Pôle Emploi avaient donné « rendez vous pour l'Emploi » au Palais des Sports et de la Culture au Grau du Roi, ce qui a permis à plus de 774 candidats de rencontrer 58 employeurs potentiels. L'occasion pour le service Emploi de la CCTC de mettre à jour quelques indicateurs de tendance. « 40% des personnes reçues en entretien individuel étaient domiciliées sur le territoire communautaire, 20% venaient des villes de Montpellier et Nîmes, et les 40% restants étaient domiciliés dans les environs. Au niveau des âges, 37% de jeunes de moins de 25 ans, 34% entre 26 et 40 ans et 29% de plus de 40 ans ont été comptabilisés... Nous avons pu remarquer également des niveaux d'études très variables : 40% de candidats titulaires de CAP ou BEP, 30% titulaires du bac ou de niveau équivalent... mais également des personnes de niveau

d'études supérieures à hauteur de 22%... » précise Anne Dugaret-Cruz, chef du service Emploi de la Communauté de communes.

Côté employeur, la plupart des entreprises présentes étaient issues du secteur HCR et du commerce (le reste étant composé d'entreprises issues de l'agriculture, industrie...). Par contre, en terme d'offres d'emploi, une entreprise agricole (Primange à Aimargues) à elle toute seule offrait non moins de 80 postes de ramasseur-cueilleur et le secteur HCR offrait notamment 77 postes de serveur- barman... au milieu d'offres diverses de postes de cuisinier, d'agent d'entretien, de chauffeur, d'employé de libre service, d'agent d'accueil, d'animateur etc. La majorité des offres (40%) étaient pour des CDD de 2 mois, ou de 6 mois (20%)...



Stand d'accueil des organisateurs (Pôle Emploi, Communauté de communes Terre de Camargue)



Léopold ROSSO, Président de la CCTC, durant le discours de clôture Bruno ALBET, Vice-Président de la CCTC délégué à l'Economie, à l'Emploi et aux Zones d'Activités, Conseiller Municipal à Aigues-Mortes